

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00421
Numéro SIREN : 478 916 729
Nom ou dénomination : ECEA

Ce dépôt a été enregistré le 15/01/2018 sous le numéro de dépôt 101

TRIBUNAL de COMMERCE du HAVRE
DEPOT DU 15448
R.C.S. 478 916 729
2018 B 101

ECEA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 35 000.00 €

Siège social : 5 RUE AUGUSTE DESGENETAIS

76210 BOLBEC

478 916 729 RCS LE HAVRE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 OCTOBRE 2017**

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2017, s'élevant à 1 902.27 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	1 902.27 €
- Une somme de	1 902.27 €
à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau" débité de	-18 851.01 €
qui ressortira ainsi à	-16 948.74 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme

La Gérance



ECEA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 35 000.00 €

Siège social : 5 RUE AUGUSTE DESGENETAIS

76210 BOLBEC

478 916 729 RCS LE HAVRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 OCTOBRE 2017

Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2017, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	279 837	292 982	-4.49
Production stockée et immobilisée	-900	2 900	-131.03
Coût des achats et charges externes	154 775	164 824	-6.10
VALEUR AJOUTEE	124 162	131 056	-5.26
Impôts, taxes et versements assimilés	4 351	5 375	-19.05
Charges de personnel	119 620	126 902	-5.74
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	190	-1 221	115.59
Autres produits	1 201	1 839	-34.69
Dotations aux amortissements et provisions	757	710	6.69
Autres charges	870	988	-11.93
RESULTAT D'EXPLOITATION	-236	-1 080	78.16
Résultat financier	82	89	-8.21
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-154	-990	84.44
Résultat exceptionnel	2 056	365	463.38
RESULTAT NET COMPTABLE	1 902	-626	404.06

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 279 837 € contre 292 982 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 4.49 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 280 374 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 757 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 126 902 € à 119 620 €, soit une diminution de 5.74 %, alors que l'effectif moyen est passé de 2 à 1 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -236 € contre -1 080 € pour l'exercice précédent, marquant une progression de 78.16 %.

Le résultat financier, d'un montant de 82 €, contre 89 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -154 €, contre -990 € au 30 juin 2016.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 2 056 €, contre 365 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 1 902 €, représentant 0.68 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en progression de 404.06 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -626 €, soit 0.21 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun évènement important n'est survenu depuis le 30.06.2017

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 1 902.27 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Un résultat de	1 902.27 €
- Une somme de	1 902.27 €

à l'amortissement partiel à due concurrence du compte "Report à nouveau"	
débiteur de	-18 851.01 €
qui ressortira ainsi à	-16 948.74 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

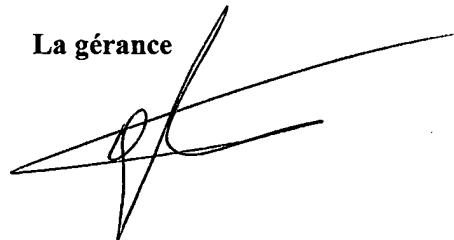
Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées audit article est intervenues au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

La gérance



ECEA

Société À Responsabilité Limitée au capital de 35 000.00 €

Siège social : 5 RUE AUGUSTE DESGENETAIS

76210 BOLBEC

478 916 729 RCS LE HAVRE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 OCTOBRE 2017

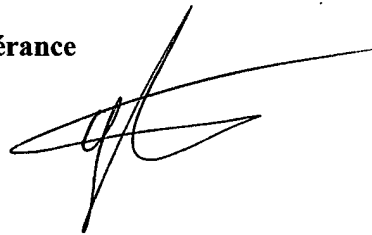
Chers associés,

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions visées audit article intervenue au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Monsieur Max REGNIER-GUESDON, gérant de la SARL ECEA, a laissé en compte courant la somme de 1 556 euros non productive d'intérêts.

Nous vous remercions d'en prendre acte.

La gérance





IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01072016	et clos le	30062017	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquièmes C du CGI)			Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD		
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL ECEA		5 RUE AUGUSTE DESGENETAIS	
SIRET	4 7 8 9 1 6 7 2 9 0 0 0 1 3	76210 BOLBEC	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

SIRET

B. ACTIVITE

Activités exercées

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15% et/ou 28%*	Déficit	144			
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)			
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense	art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

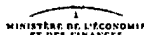
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
BHN EXPERTISE Avenue de l'Innovation ZA Bolbec/Saint-jean 76210 SAINT JEAN DE LA NEUVI Tél: 02.35.39.37.37	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 25/08/2017
	Lieu: BOLBEC
	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature: REGNIER-GUESDON MAX

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES				
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e
				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.
REGNIER-GUESDON MAX GERANT 13 RUE DES CHENES 76210 BOLBEC	52	2016	18 557				
REGNIER-GUESDON MAX GERANT 13 RUE DES CHENES 76210 BOLBEC		2017	28 562				
VAUTIER DIDIER 13 RUE DES CHENES 76210 BOLBEC	24						
VAUTIER DIDIER 13 RUE DES CHENES 76210 BOLBEC							
GUESDON MICHELE 13 RUE DES CHENES 76210 BOLBEC	24						
GUESDON MICHELE 13 RUE DES CHENES 76210 BOLBEC							

H. DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	41 793	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS informatique

Désignation de l'entreprise SARL ECEA Néant *

Adresse de l'entreprise 5 RUE AUGUSTE DESGENETAIS 76210 BOLBEC

Numéro SIRET * 4 7 8 9 1 6 7 2 9 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 6 2 0 1 7</u>	<u>3 0 0 6 2 0 1 6</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	950	
	Immobilisations corporelles *	028	030	8 811	7 304
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	9 761	8 254
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	8 574	8 574
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	12 506	10 787
	Clients et comptes rattachés*				
	Autres * (3)	072	074	8 092	4 208
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	14 534	15 981
	Charges constatées d'avance *	092	094	5 348	6 237
		Total II	096	098	49 054
	Total général (I+II)	110	112	58 816	50 562

		PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	120	35 000	35 000	
	Ecarts de réévaluation	124	124			
	Réserve légale	126	126	400	400	
	Réserves réglementées*	130	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132	132	970	970	
	Report à nouveau	134	134	(18 851)	(18 225)	
	Résultat de l'exercice	136	136	1 902	(626)	
	Provisions réglementées	140	140			
		Total I	142	142	19 421	17 519
		Total II	154	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	166	14 600	12 371	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)	172	172	1 556	16 541	
	Produits constatés d'avance	174	174			
		Total III	176	176	31 141	30 782
	Total général (I + II + III)	180	180	50 562	48 301	

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	874
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise **SARL ECEA**

Table with columns for description, exercise N (2017), and exercise N-1 (2016). Rows include: A - RÉSULTAT COMPTABLE, PRODUITS D'EXPLOITATION, CHARGES D'EXPLOITATION, 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II), 2 - BÉNÉFICE OU PERTE, B - RÉSULTAT FISCAL, Réintégrations, Déductions, and Déficits.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Handwritten signature and date at the bottom right of the page.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL ECEANéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *			
						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
ACTIF IMMOBILISÉ									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406				
	Autres	410	950	412	416	950			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426				
	Constructions	430	432	434	436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 011	442	874	444	6 885		
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456				
	Matériel de transport	460	620	462	464	466	620		
	Autres immobilisations corporelles	470	1 306	472	474	476	1 306		
Immobilisations financières		480	482	484	486				
TOTAL		490	8 887	492	874	494	496	9 761	9 761

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
						IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		
Immobilisations incorporelles		500	950	502	504	506	950	
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516			
	Constructions	520	522	524	526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	5 833	532	198	534	536	6 030
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546			
	Matériel de transport	550	156	552	124	554	556	280
	Autres immobilisations corporelles	560	558	562	435	564	566	993
TOTAL		570	7 496	572	757	574	576	8 254

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.														

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BHN EXPERTISE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ECEA

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	24 588
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	24 588
Déficits de l'exercice	860	144
Total des déficits restant à reporter	870	24 732

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	2 205
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	15 520
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	24 959
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 156
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORIGINAL.

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**
Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL ECEANéant *Exercice ouvert le : 01072016et clos le : 30062017Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	279 837
Production stockée	111	(900)
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	278 937

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	110 082
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	222
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	32 441
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	870
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	133	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	135	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	143 615

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	135 322
---	-----	---------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	135 781
---	-----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		279 837
Période de référence du 024 01/07/2016 au 160 30/06/2017			
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		1
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 7

N° SIRET 4 7 8 9 1 6 7 2 9 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL ECEA

ADRESSE (voie) 5 RUE AUGUSTE DESGENETAIS

CODE POSTAL 76210 VILLE BOLBEC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination REGNIER-GUESDON MAX

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 52.00 Nb de parts ou actions 52

Adresse : N° 13 Voie RUE DES CHENES

Code postal 76210 Commune BOLBEC Pays

Forme juridique Dénomination VAUTIER DIDIER

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 24.00 Nb de parts ou actions 24

Adresse : N° 13 Voie RUE DES CHENES

Code postal 76210 Commune BOLBEC Pays

Forme juridique Dénomination GUESDON MICHELE

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 24.00 Nb de parts ou actions 24

Adresse : N° 13 Voie RUE DES CHENES

Code postal 76210 Commune BOLBEC Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 50 562.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 279 837.32 Euros et dégageant un bénéfice de 1 902.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2016 au 30/06/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	350.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

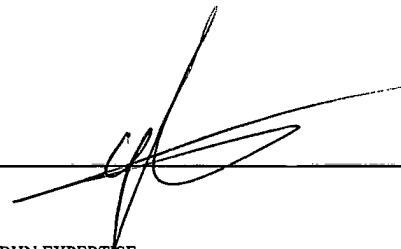
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.



ANNEXE

Exercice du 01/07/2016 au 30/06/2017

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 260
Total	1 260

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	690
Dettes fiscales et sociales	2 402
Total	3 092

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 348
Total	5 348

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

**CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL**

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Remboursement AXA	200
Atlantic remboursement forfait MO	150
Remboursement formation	392
Total	742

